CAISSE DESJARDINS
DU LAC-MEMPHREMAGOG
DESJARDINS ENTREPRISES-ESTRIE
230, RUE PRINCIPALE OUEST
MAGOG, QC
J1X 2A5 (819) 843-3328

Pour la période	
du 1er avril au 30 avril 2022	
Folio 700471	Page 1 de 2

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-50066-9

SYNDICAT DE COPROPRIETE
DU PAVILLON 120 DU CLUB AZUR
10, RUE DES TANGARAS
ORFORD QC J1X 0B9

EOP **EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)**

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				4 794.69
1 AVR	RA	Assurance / PROMUTUEL		369.78		4 424.91
21 AVR	RA	Électricité / HYDRO-QUEBEC		42.87		4 382.04
29 AVR	FIX	Frais fixes d'utilisation		5.95		4 376.09

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
ET 1	**Compte Avantage entreprise**					
		Solde reporté				2 501.01
29 AVR	IET	Intérêt sur ET			0.31	2 501.32
ET 2	**Compte Avantage entreprise**					
		Solde reporté				5 001.99
29 AVR	IET	Intérêt sur ET			0.62	5 002.61
CS	**PART DE QUALIFICATION (B)**					
		Solde reporté				0.00

CAISSE DESJARDINS
DU LAC-MEMPHREMAGOG
DESJARDINS ENTREPRISES-ESTRIE
230, RUE PRINCIPALE OUEST
MAGOG, QC
J1X 2A5 (819) 843-3328

Pour la période	
du 1er avril au 30 avril 2022	
Folio 700471	Page 2 de 2

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-50066-9

SYNDICAT DE COPROPRIETE
DU PAVILLON 120 DU CLUB AZUR
10, RUE DES TANGARAS
ORFORD QC J1X 0B9

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION

Compte	Période du	Période au	Frais avant bonification		Bonification [1]		Frais au compte (ADM)	Frais fixes [2] (FIX)
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 AVR	30 AVR	0.00	-	0.00	=	0.00	5.95
2-EOP au 30 AVR: Forfait							=	5.95 $

MODIFICATIONS AUX FRAIS DE SERVICE AUX MEMBRES ENTREPRISES

Nous désirons vous aviser que des changements seront apportés aux frais d'utilisation de quelques services à compter du 1er juillet 2022.

Nouveautés :

* Simplification de l'offre au niveau des relevés de comptes :
  * Le relevé virtuel avec imagerie virtuelle des chèques est maintenant gratuit : les frais de 5,50$/relevé sont éliminés.
  * L'imagerie des pièces imprimée n'est plus offerte lors de l'ouverture d'un nouveau compte ou lors d'une modification du dossier. Cependant, les détenteurs actuels peuvent conserver leur privilège.
  * Il ne sera plus possible de recevoir son relevé de compte hebdomadairement à partir du 12 juin 2022. Si c'est votre cas, vous recevrez dorénavant votre relevé mensuellement, vous pourrez toutefois suivre vos transactions sur AccèsD Affaires quotidiennement.

* Les frais mensuels de 10$ pour les comptes en devises étrangères sont éliminés.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec votre directeur de comptes ou votre conseiller afin de discuter d'une solution adaptée à vos habitudes transactionnelles.

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.